



ADMINISTRATION

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Vendredi 02 juin 2023

Présidence : M. Xavier TORBIERO (Président de la C.R. de Surveillance des Opérations Electorales).

Liste des votants :

A.C. LE PONTET VEDENE ; CAUMONT F.C. ; TARASCON S.C. ; O. EYRAGUAIS ; MJC DU VAU ; SP.C. CAROMBAIS ; GORDIENNE ESPERANCE ; R.C. DE PROVENCE ; LES MINOTS DU VASIO ; F.C. AUREILLOIS ; S.C. COURTHEZON JONQUIERES ; F.C. CABANNAIS ; ET.S. CUCURONNAISE ; ST. DIDIER ESP. PERNOISE ; JS. APT ; U.S. VALREASSIENNE ; SP.C. MONDRAGONAIS ; F.C. MOLLEGES ; F.C. CARPENTRAS ; ET.S. BOULBON ; ST. MAILLANAIS ; BOXELAND C. ISLOIS ; TRAVAILLAN F.C. ; CO. CABANNAIS ; U.S. UNE AUTRE PROVENCE ; RCB BOLLENE ; F.C. VILLENEUVE ; U.S. AVIGNONNAISE ; F.C. TARASCON ; SO. VELLERONNAIS ; O. MONTELAIS ; SP.C. ALTHEN DES PALUDS ; F.C. CADENET LUBERON ; NYONS F.C. ; U.S. PLANAISE ; AV.S. BEDARRIDAI ; J.S. VISANNAISE ; U.S. GRES ORANGE ; U.S. CADEROUSSIENNE ; U.S. SERIGNANAISE ; U.S. ST. SATURNINOISE ; U.S. RENAISSANCE PERTUISIENNE ; AVENIR GOULT ROUSSILLON ; ECOLE MUNICIPALE ANGLAISE ; O. NOVAIS ; A.S. SAHUNE ; MISTRAL ACADEMIE F. ; U.S. TOURAINNE ; LES BLUE DEVILS DE MIRABEL ; ST.O.C. VILLELAURE ; VENTOUX SUD BEDOIN MAZAN ; REV DU GROZEAU MALAUCENE ; ENT. J. GALIA GRAVESON ; ENT. ST. JEAN DU GRES ; SUD LUBERON ENT S. ; CHEMINOT F.C. AVIGNON ; ARC CAVAILLON ; PHENIX FEMININ CAVAILLON ; ESP. SORGUAISE ; SP.O. MORNASSIEN ; ENT.S. PIERREDON MOURIES ; SP.C. MONTFAVET ; SP.C. GADAGNIEN ; CALAVON F.C. ; J.S. ST. ETIENNE DU GRES ; U.S. LAPALUTIENNE ; U.S. BARTHELASSIENNE ; U.S. EYGALIERES ; F.C.F. MONTEUX ; ST. ANDIOL OLYMPIQUE ; F.A. VAL DURANCE ; A.V.C. AVIGNONNAIS ; F.C. CHEVAL BLANC ; F.C. VIGNERES ; F.A. CHATEAURENARD ; F.C. BONNIEUX ; ORANGE F.C. ; FOOTBALL CLUB SAINT REMOIS ; DENTELLES F.C. ; NOUVELLE U.S. LACOSTOISE ; AV.S. CAMARETOIS ; ETOILE AUBUNE ; SP.C. ROGNONNAIS ; A.C.S. MORIERES LES AVIGNONS ; U.S. THOROISE ; F.C. ENTRAIGUES ; BOLLENE FOOT ; COMETE SARRIANS ; AV.S. VIOLESIEN

La séance est ouverte à 18h45 par Mme Véronique LAINE, Présidente Déléguée de la Ligue Méditerranée de Football.

Mme Véronique LAINE, Présidente Déléguée de la LMF :

Chers Amis,

Je vous souhaite la bienvenue au Domaine de la Souvine, endroit que vous connaissez bien, tout à côté du siège du District Grand Vaucluse.

Je vous prie de bien vouloir excuser le Président Éric BORGHINI qui est malheureusement pris par ses obligations professionnelles et n'a pas pu être présent parmi nous ce soir.


Nous nous retrouvons aujourd'hui, en cette fin de saison, dans des circonstances exceptionnelles qui n'étaient pas prévues au calendrier.

Mais les aléas, que vous connaissez, nous ont amenés à organiser cette Assemblée Générale électorale afin de poursuivre le processus de renouvellement de la gouvernance du District Grand Vaucluse, et d'assurer le fonctionnement de l'instance, au service des clubs et des licenciés, auquel vous êtes, toutes et tous, attachés.

Rappelons que le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football, réuni le 28 février dernier, avait décidé de retirer la subdélégation de mission de service public au District Grand Vaucluse.

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

Lequel a été mis sous tutelle de la Ligue chargée d'en assurer provisoirement le fonctionnement et de décider, dans les plus brefs délais statutaires, de la tenue d'une assemblée générale électorale.

D'où votre présence ce soir ! Lorsque les votants auront, au terme de l'AG, désigné une nouvelle équipe de gouvernance, issue de ces élections, nous retrouverons donc un fonctionnement normal et légitime de votre instance départementale.

Je tiens à remercier l'ensemble des services de la Ligue ainsi que Noël MANNINO, notre Secrétaire Général, avec qui nous avons, en qualité d'administrateurs provisoires du District tout mis en œuvre pour assurer la continuité du service public sportif durant ces derniers mois, bien aidés par des salariés et bénévoles de votre District.

Cela n'a pas été facile et a nous engendré un surcroît de travail, d'autant que la même mésaventure est arrivée à votre District voisin avec les mêmes conséquences !

Ce travail supplémentaire nous nous devons de l'effectuer afin de vous apporter de l'aide et de l'expertise pour que le ballon roule toujours sur votre territoire et que cette situation de tutelle soit la plus transparente possible pour vous.

Alors place aux élections, c'est toujours un match avec des gagnants et perdants, mais nous souhaitons que ce processus démocratique permette de mettre en place une gouvernance apaisée.

Sachez, à cet effet, que nous serons toujours à vos côtés pour vous accompagner dans les jours, les semaines, les mois qui viennent. Nous demeurons à votre disposition quoi qu'il advienne et quelle que soit la nouvelle équipe dirigeante qui sera en place.

Je vous remercie de votre attention et cède la parole à Me TORBIERO, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales.

Bonne Assemblée !

M. Xavier TORBIERO, Président de la C.R. de Surveillance des Opérations Electorales :

Mesdames et Messieurs, bonjour.

La Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales, que j'ai l'honneur et le plaisir de présider, a été saisie par le Comité de Direction afin d'organiser les élections du District Grand Vaucluse, dans le cadre de la Tutelle.

En application de l'article 16 des Statuts de la LMF et du District Grand Vaucluse, notre Commission a pour rôle d'examiner la recevabilité des candidatures et de veiller à la régularité des procédures électorales.

Je précise que pour le déroulement des votes électroniques, la Ligue a fait appel à la société OOPn, société spécialisée qui a notamment organisé les Assemblées Générales de la Fédération Française de Football, du Comité National Olympique et Sportif Français, ou encore de la Ligue Nationale de Rugby et différentes organisations syndicales.

Également, je vous signale la présence depuis cette fin d'après-midi, d'un huissier de justice, mon confrère Me Didier AUBERT, aux côtés des membres de la Commission de surveillance des opérations électorales, afin de s'assurer que cette Assemblée générale électorale se déroule dans le respect des Statuts du District Grand Vaucluse et de la Ligue Méditerranée.

Je profite de cet instant pour remercier chaleureusement chacun des membres de la commission, Béatrice, Jean-Jacques, Nicolas, Thierry. Je remercie également les collaborateurs de la Ligue qui ont eu à travailler sur ces élections, Raphaël BOUTIN, son directeur mais aussi et surtout Camille TORRENTE. Le travail a été intense, nos échanges nourris. Nous avons eu un marathon électoral et après quelques heures de repos, vous enchainerez sur les Finales des Coupes méditerranées. Bravo à vous.

Ce rappel des procédures étant fait, je reviens à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Elective qui vous a été adressé par courriel le 17 mai 2023 via NOTIFOOT.

L'ordre du jour comprend l'élection du Comité de Direction du District Grand Vaucluse, puis l'élection de la délégation aux Assemblées Générales de la Ligue.



I. APPEL DES DELEGUES

Mais en premier lieu, il convient de procéder à l'appel des délégués.

Dans la mesure où vous avez tous émargé, nous ne procéderons pas à l'appel nominal.

Il ressort de l'émargement que le nombre de délégués présents s'élève à 90, représentant 90,91% des membres de l'Assemblée générale. Le nombre de voix qu'ils détiennent s'élève à 94,94% du total des voix de l'Assemblée.

Le quorum est donc atteint.

Je donne la parole à Monsieur BENNIS, de la société OOPn, qui va vous expliquer les modalités du vote électronique et les informations utiles avant le vote test.

M. Hamid BENNIS, Société OOPN, prend la parole et détaille les modalités de vote. Il procède ensuite au vote test : « *Pensez-vous que l'équipe de France remportera la Coupe du Monde 2023 ?* ».

Une fois que vous avez validé, le vote est enregistré. Vous n'avez plus la possibilité de le modifier.

Le vote test est ouvert.

Le vote test est fermé.

II. ELECTIONS DU COMITE DE DIRECTION

M. Xavier TORBIERO

Nous allons passer à l'élection du Comité de Direction du District Grand Vaucluse.

Trois listes ont été déposées et ces trois listes ont finalement été déclarées recevables pour les élections de ce jour. Il s'agit des listes menées par M. Christophe BENOIT, M. Jean-Marc URTIS, et M. Michel SERRE.

Je rappelle que les membres du Comité de Direction sont normalement élus pour une durée de quatre ans. Dans le cas présent, les membres seront élus pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la fin de l'année 2024 au plus tard, et en tout état de cause, trente jours au moins avant l'Assemblée Générale Elective du Comité de Direction de la Ligue Méditerranée.

Les élections dans le District sont organisées selon un scrutin de liste bloquée. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il lui est attribué l'intégralité des sièges. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue de ce premier tour, il est procédé à un second tour pour lequel ne peuvent se maintenir, que les deux listes ayant obtenu le plus de suffrages exprimés à l'issue du premier tour. La liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue de ce second tour se verra attribuer l'intégralité des sièges.

Avant le vote, et comme convenu lors de nos dernières commissions, je propose à MM. BENOIT, URTIS et SERRE, en qualité de têtes de liste, de s'exprimer, en respectant un délai maximum de 5 minutes de temps de parole.

Conformément au tirage au sort effectué par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, en présence des candidats ou de leurs représentants, le 23 Mai dernier, M. BENOIT s'exprimera en premier, M. URTIS en deuxième et M. SERRE en troisième.

M. Christophe BENOIT prend la parole, puis M. Jean-Marc URTIS et enfin M. Michel SERRE.

Nous allons maintenant passer au vote.

Vous allez avoir la possibilité de voter pour la Liste de votre choix, celle de M. Christophe BENOIT, celle de M. Jean-Marc URTIS ou celle de M. Michel SERRE.

Nous allons laisser le temps qu'il faut à chacun pour être sûr que tout le monde a bien voté, qu'il n'y a pas de souci, que l'on n'oublie personne en route.

Pour ceux qui le souhaitent, des isolements sont à votre disposition en fond de salle.

Nous passons donc au vote pour l'Election du Comité de Direction du District Grand Vaucluse :

- Liste de M. Christophe BENOIT



- Liste de M. Jean-Marc URTIS
- Liste de M. Michel SERRE

Et ensuite, vous validez.

Si tout le monde est prêt, nous allons ouvrir le vote et vous allez avoir le temps qu'il faut pour que tout le monde vote dans des conditions sereines. Le vote est donc ouvert. Le vote est fermé.

Les résultats apparaissent :

ELECTION N° 1					
Election du Comité de Direction du District Grand Vaucluse					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
31	ELECTION N° 1	89	314	90	319
Candidat	Voix	% sur les voix val. exprimées			
Liste de M. Christophe BENOIT	145	46,18%			
Liste de M. Jean-Marc URTIS	67	21,34%			
Liste de M. Michel SERRE	102	32,48%			
Vote Blanc	5	NA			

Nous allons procéder à un second tour. Vous aurez la possibilité de voter pour la liste de M. Christophe BENOIT ou de M. Michel SERRE.

Si tout le monde est prêt, nous allons ouvrir le vote et vous allez avoir le temps qu'il faut pour que tout le monde vote dans des conditions sereines. Le vote est donc ouvert. Le vote est fermé.

Les résultats apparaissent :

ELECTION N° 1 TOUR 2					
Election du Comité de Direction du District Grand Vaucluse					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
32	ELECTION N° 1 TOUR 2	79	289	90	319
Candidat	Voix	% sur les voix val. exprimées			
Liste de M. Christophe BENOIT	170	58,82%			ELU
Liste de M. Michel SERRE	119	41,18%			
Vote Blanc	30	NA			

Je déclare donc M. Christophe BENOIT, élu président du District Grand Vaucluse avec 58.82 % des voix.

III. ELECTION DE LA DELEGATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LIGUE



Nous passons à l'élection de la délégation aux Assemblées Générales de la Ligue, puis je donnerai bien évidemment et comme il est d'usage la parole au nouveau Président du District pour clôturer cette Assemblée Générale Elective.

4 sièges sont à pourvoir, et 12 candidatures ont été reçues. Seront élus au 1^{er} tour, les candidats qui obtiennent une majorité absolue.

Candidats au titre de la délégation à l'Assemblée Générale de Ligue :

- M. Christophe BENOIT en qualité de délégué et son suppléant Alain BERTHELOT.
- Mme Elodie GARCIA en qualité de déléguée et sa suppléante Amandine DOSSARD.
- M. Benjamin RANC en qualité de délégué et sa suppléante Stéphanie CANOVAS.
- M. Julien BERANGIER en qualité de délégué et son suppléant Fabien GUIGUE.
- M. Georges VERA en qualité de délégué et son suppléant Thierry MARTINEZ
- M. Mario NARDELLI en qualité de délégué et sa suppléante Marie Christine LAURENCOT
- Mme Alexandrine MEYNAUD en qualité de déléguée et son suppléant François PEREZ
- M. Bernard GUELHES en qualité de délégué et son suppléant Jean-Pierre SOLER
- M. Michel SERRE en qualité de délégué et son suppléant Jean RODRIGUEZ.
- M. Choukry GHZAL en qualité de délégué et son suppléant Hicham AJJANI.
- M. Rafaël BARRERA HERNANDEZ en qualité de délégué et son suppléant Michaël MASVIDAL.
- Mme Roselyne GONZALEZ MACARIO en qualité de déléguée et sa suppléante Angélique VIGNAL EP MANCINI.

Vous avez la possibilité de choisir 4 candidats maximum. Puis validez.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats apparaissent :



ELECTION N° 2					
Election de la délégation à l'Assemblée Générale de Ligue					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
33	ELECTION N° 2	75	269	90	319
Candidat	Voix	% sur les voix val. exprimées			
Christophe BENOIT / Alain BERTHELOT	171	63,57%			ELUS
Elodie GARCIA / Amandine DOSSARD	122	45,35%			
Benjamin RANC / Stéphanie CANOVAS	87	32,34%			
Julien BERANGIER / Fabien GUIGUE	143	53,16%			ELUS
Georges VERO / Thierry MARTINEZ	27	10,04%			
Mario NARDELLI / Marie-Christine LAURENCOT	20	7,43%			
Alexandrine MEYNAUD / François PEREZ	30	11,15%			
Bernard GUELHES / Jean-Pierre SOLER	26	9,67%			
Michel SERRE / Jean RODRIGUEZ	57	21,19%			
Choukri GHZAL / Hicham AJJANI	55	20,45%			
Rafaël BARRERA-HERNANDEZ / Michaël MASVIDAL	45	16,73%			
Roselyne GONZALEZ MACARIO/Angélique VIGNAL-MANCINI	46	17,10%			
Vote Blanc	6	NA			

Sont élus au titre de la délégation aux Assemblées Générale de la Ligue :

- M. Christophe BENOIT en qualité de délégué et M. Alain BERTHELOT en qualité de suppléant.
- M. Julien BERANGIER en qualité de délégué et M. Fabien GUIGUE en qualité de suppléant.

L'élection s'effectuant au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, nous allons procéder à un second tour dans la mesure où seuls deux candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

Pour le second tour, l'élection se fait à la majorité relative. 2 postes seront à pourvoir.

Sont élus au titre de la délégation aux Assemblées Générale de Ligue :

ELECTION N° 2 TOUR 2					
Election de la délégation à l'Assemblée Générale de Ligue					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
34	ELECTION N° 2 TOUR 2	72	262	90	319
Candidat	Voix	% sur les voix val. exprimées			
Elodie GARCIA / Amandine DOSSARD	152	58,02%			ELUS
Benjamin RANC / Stéphanie CANOVAS	93	35,50%			ELUS
Georges VERO / Thierry MARTINEZ	27	10,31%			
Mario NARDELLI / Marie-Christine LAURENCOT	18	6,87%			
Alexandrine MEYNAUD / François PEREZ	16	6,11%			
Bernard GUELHES / Jean-Pierre SOLER	4	1,53%			
Michel SERRE / Jean RODRIGUEZ	56	21,37%			
Choukri GHZAL / Hicham AJJANI	63	24,05%			
Rafaël BARRERA-HERNANDEZ / Michaël MASVIDAL	15	5,73%			
Roselyne GONZALEZ MACARIO/Angélique VIGNAL-MANCINI	41	15,65%			
Vote Blanc	7	NA			

Voilà, nous avons fini avec l'ensemble des votes de cette Assemblée.

Je donne la parole à M. Christophe BENOIT, Président du District Grand Vacluse, pour clôturer cette Assemblée Générale Elective et vous remercie pour votre attention.

M. Christophe BENOIT, Président du District Grand Vacluse de Football, prend la parole et remercie les membres de l'Assemblée.

La séance est levée à 19h40.

Les élections visées par le présent Procès-Verbal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence. La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet de la LMF (<https://mediterranee.fff.fr>), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Président de séance
M. Xavier TORBIERO

Secrétaire
M. Jean-Jacques VAYTET

